



## **Réponse des candidats « Osons la Sarthe à gauche ! » aux propositions du collectif CIES 72 (groupement de compagnies sarthoises et solidaires)**

### **Demande n°1 - Diffusion et accueil en résidences pour les compagnies locales**

Notre proposition n°50 propose de soutenir les associations et compagnies culturelles par la création d'une programmation culturelle départementale leur permettant de présenter leurs créations dans une trentaine d'équipements culturels de proximité. Cette programmation sera élaborée en étroite relation avec les communes et communautés de communes.

Au-delà de cette proposition, nous soutiendrons les initiatives artistiques et les lieux intermédiaires et indépendants de création, de pratique, de diffusion, de rencontre pour les artistes et les populations sur le territoire.

La création d'un festival pluridisciplinaire afin que les compagnies locales gagnent en visibilité auprès des programmeurs locaux et régionaux. Devra être travaillé avec les autres acteurs du territoire.

Il est difficile de s'engager sur notre capacité à faciliter l'accès aux salles municipales dans la mesure où cela ne relève pas de la compétence du Conseil départemental. Toutefois, dans le cadre des contrats territoriaux entre le Département et les Communautés de communes, nous pourrions soutenir les projets de modernisation de certains équipements.

### **Demande n°2 - Réévaluation du montant des subventions et des critères d'attribution**

Nous proposerons la signature de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens avec les acteurs associatifs afin de leur donner les moyens d'œuvrer dans la durée avec une assurance de moyens financiers s'inscrivant dans la durée. Cette proposition permettra de simplifier les démarches administratives liées à l'octroi de subvention.

Nous apporterons toute notre attention aux projets transdisciplinaires qui permettent la rencontre et l'échange entre les différentes formes d'art.

### **Demande n°3 - Suivi et valeur artistique du travail des équipes locales**

Notre proposition n°69 propose de constituer des conseils consultatifs pour échanger avec les partenaires du Département dans chacun de ses domaines de compétences et ainsi ajuster les politiques départementales avec la réalité du terrain. Nous mettrons donc en place un conseil consultatif des acteurs culturels pour partager notre réflexion sur la politique culturelle départementale.

Ce conseil consultatif sera associé à l'examen des demandes de subvention et aura la possibilité d'examiner des propositions venant des membres de la Commission. Toutefois, ce conseil consultatif n'aura pas de pouvoir de décision.

**Demande n°4 - Une action de pédagogie pérenne sur nos métiers auprès de tous les financeurs publics**

La proposition de mettre en place un plan de formation pérenne en direction des élus pour résoudre leur méconnaissance du monde culturel et permettre ainsi de co-construire une politique culturelle devra être examinée en lien avec l'association des maires de la Sarthe. Le Conseil départemental s'associera aux actions allant en ce sens.

**Demande n°5 - Structuration et mutualisation des professionnels de la Sarthe**

La structuration et la mutualisation apparaît comme une nécessité afin de soutenir le monde culturel qui a particulièrement souffert durant ces derniers mois. Aussi, nous accompagnerons la structuration de CIES72 afin d'en faire un interlocuteur privilégié dans le cadre du Conseil consultatif évoqué précédemment. Le travail au sein de ce conseil permettra d'évoquer les différentes propositions concernant cette question.

Certaines propositions de ce point semblent particulièrement pertinentes et nécessitent un travail d'approfondissement dans le cadre de la future politique départementale culturelle.

Notre 51<sup>e</sup> proposition vise à mettre en œuvre un plan départemental d'éducation artistique et culturelle destinée prioritairement à l'ensemble des collégiens afin de favoriser leur ouverture à l'Art et à la Culture par la médiation artistique, l'accès à la pratique culturelle. Ce plan pourra s'appuyer sur l'accueil de résidences d'artistes à proximité des collèges. Elaboré en concertation avec les acteurs culturels sarthois, ce plan s'appuiera sur les ressources du territoire.

**Christophe COUNIL**  
Chef de file « Osons la Sarthe à gauche »

